

ASSOCIATION DES SECRETAIRES ET CAISSIER(E)S COMMUNAUX DU CANTON DE FRIBOURG

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES

**Du 5 juin 2014 à Ependes
Au bâtiment scolaire, à 19h30**

Ordre du jour :

1. **Procès-verbal** de l'Assemblée du 20 juin 2013, à Cousset
2. **Rapport** de la Présidente
3. **Comptes 2013** :
 - a. Rapport des vérificateurs des comptes
 - b. Approbation
4. **Budget 2014** : approbation
5. **Divers et allocutions des invités**

Présidence : Anette Leuzinger

Secrétaire : Chantal Vasta

Présences : 23 participants dont 5 invités et les délégués ci-dessous, par district,

Broye : Mesdames Sylvie Bise et Mireille Marmy ainsi que Messieurs Christophe Burri et Eric Ballaman ;

Glâne : Mesdames Nathalie Dumas, Séverine Deillon et Sophie Progin;

Gruyère : Mesdames Anette Leuzinger, Chantal Morel, Brigitte Aebischer et Christiane Vial ;

Sarine : Mesdames Valérie Maillard, Mireille Cotting, Ariane Macherel et Martine Hayoz ;

Veveyse : Madame Chantal Vasta et Messieurs René Tâche et Jean-Pierre Vaucher ;

Invités-e : Madame Marie Garnier, Conseillère d'Etat-Directrice de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts ; Monsieur Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine ; Madame Nicole Bornet, Syndique d'Ependes, Mme Antje Bürri-Escher, membre ACF et Monsieur Gilles Ballaman Conseiller économique du SCom.

Excusés-e :

Madame Josiane Favre, déléguée du district de la Veveyse

Madame Florence Baillat-Genoud, déléguée du district de la Veveyse

Monsieur Yves Bard, délégué du district de la Glâne

Monsieur Nicolas Wolleb, délégué du district de la Sarine

Au nom du comité de l'Association des secrétaires et caissiers communaux du canton de Fribourg, la Présidente souhaite la bienvenue à toutes et tous à Ependes, dans le district de la Sarine, selon le tournus habituel du déroulement de l'assemblée annuelle de l'Association à travers les districts de notre canton.

La Présidente a l'honneur de relever les présences suivantes :

- Madame Marie Garnier, Conseillère d'Etat-Directrice de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts ;
- Monsieur Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine;
- Madame Nicole Bornet, Syndique de la commune hôte ;
- Madame Antje Bürri-Escher, Vice-Présidente de l'ACF ;
- Monsieur Gilles Ballaman, Conseiller juridique pour le Service des communes (SCom).

Elle remercie les invités de leur présence qui est un signe de leur intérêt pour notre Association.

Elle cède immédiatement la parole à Madame Bornet pour le traditionnel mot de bienvenue de la Commune ; ses paroles sont reprises intégralement ci-après.

*« Mesdames et Messieurs les représentants du monde politique,
Monsieur le Préfet Carl Alex Ridoré,*

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir qu'au nom de la population de ce charmant village d'Ependes, je vous souhaite en tant que syndique la plus cordiale des bienvenues chez nous.

Quelle bonne idée d'avoir jeté votre dévolu sur un modeste mais charmant village de notre beau canton. Nul doute que vous y passerez une agréable et enrichissante soirée.

Ependes, charmante bourgade fribourgeoise, est un lieu où il fait tout simplement bon vivre. D'ailleurs à ce jour, 1'101 personnes ont la chance d'y avoir élu leur domicile.

Une commune, riche de ses 4 châteaux, riche d'un historique datant de l'époque romaine, riche d'entreprises florissantes, qui peut se vanter d'avoir la chance et l'honneur de vous recevoir ici ce soir.

Mais n'oublions pas qu'une commune est composée également de personnes compétentes comme vous les secrétaires et boursiers grâce à qui nous avançons le plus sereinement possible.

MERCI à vous tous de par votre position à contribuer au bien-être des citoyens, au bon fonctionnement de l'administration. C'est pour nous les conseillers et syndics une réelle chance de pouvoir compter sur des personnes disponibles, compétentes et très agréables de surcroît. Le travail que vous accomplissez est certes bien trop souvent dans l'ombre mais oh combien primordial et j'ai juste envie de vous dire un grand merci.

En effet, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous féliciter pour votre intense et important investissement au sein de nos communes.

Aujourd'hui, plus que jamais, je pense que dans toute association, dans tous les domaines, il est important voire indispensable d'œuvrer ensemble pour toujours mieux défendre les intérêts des citoyens. C'est ce que vous faites avec beaucoup d'engagement.

On m'a dit que je devais être extrêmement rapide et je vais essayer de le faire car un souper nous attend à l'auberge du château. Or PV j'ai juste envie de faire un petit clin d'œil à notre cher préfet qui lors des fêtes des Céciliennes qui ont lieu le week-end dernier nous a dit qu'il était venu à plusieurs reprises durant ces 3 dernières semaines et qu'à chaque fois il y avait mangé. Est-ce qu'on fait autre chose que de manger à Ependes ? Certes ce soir, ce sera une fois de plus. A Ependes on réfléchit, on agit puis on savoure..... Alors c'est dans cet état d'esprit que je vous souhaite d'ores et déjà un bon appétit. Avant de conclure, j'adresse, au nom du Conseil communal, mes plus vifs remerciements au couple Berset de l'Auberge du Château, de vous accueillir avec les qualités dont ils ont le secret. Je vous souhaite encore, Mesdames et Messieurs, une excellente journée à Ependes et suis persuadée que vous quitterez ces lieux, enchantés d'une journée riche en contacts, en partages en échanges divers.»

Après les applaudissements de l'Assemblée, la Présidente remercie Madame la Syndique de son intervention et propose d'entrer directement dans le vif du sujet de cette assemblée.

La convocation à cette soirée a été remise par l'intermédiaire des membres du comité cantonal affilié aux Associations des districts par emails.

La Présidente précise que les membres du comité ont désigné les personnes présentes en qualité de délégués. Concernant le contenu de la convocation, la Présidente demande s'il y a des remarques ?

Comme ce n'est pas le cas, l'Assemblée 2014 est officiellement ouverte et peut se dérouler selon les tractands proposés.

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 20 juin 2013 à Cousset

Le procès-verbal de l'assemblée du 20 juin 2013 n'est pas lu. Les membres ont pu en prendre connaissance en le téléchargeant sur le site internet www.acsc-fr.ch. Aucune remarque n'est faite sur son contenu. Il est ainsi approuvé par applaudissement, en remerciement pour sa rédaction à Chantal Vasta, la secrétaire PV.

2. Rapport de la présidente

La Présidente donne lecture de son rapport, qui est repris intégralement ci-après :

« Préambule »

*A la suite de la dernière Assemblée des délégués du 20 juin 2013, à Cousset, **le comité s'est réuni à 2 reprises**, travaillant essentiellement par courriel en cas d'urgence. L'année 2013/14 a été marquée par un bon nombre de représentations au sein de différents projets par les membres du comité eux-mêmes. Afin de pouvoir gérer le courant, il est fait appel, davantage qu'auparavant aux praticiens des communes pour seconder les membres du comité au sein de ces projets.*

Prises de position

Projets de lois

Le comité n'a pas été amené à prendre position sur un projet touchant directement les compétences et le travail des praticiens. Depuis 2013 et dans une optique de valoriser les Associations de district vis-à-vis de l'Association cantonale, les comités des sections sont appelés à rendre leur avis à l'attention du comité cantonal, afin qu'il émette sa prise de position.

Contrôle des habitants

HarmPers : harmonisation des registres

Ce projet, lancé par l'Etat en 2006, est dans sa phase de roulage constant. Les envois des fichiers de type « eCH » par le Contrôles des habitants ont pris leur rythme de croisière.

Guide du contrôle des habitants

La « bible » du contrôle des habitants a subi de petits ajustements sur l'impulsion du Canton. Il a été remis aux communes en fin d'année. Le lien pour le télécharger sur Internet est le suivant : http://www.fr.ch/spomi/fr/pub/harmonisation_des_registres.htm

Guide du préposé au rôle électoral

Le dossier est en cours, sous la direction de Nicolas Wolleb. Affaire à suivre.

Nouveau droit de protection de l'adulte et de l'enfant

La nouvelle réglementation en la matière, entrée en vigueur au 1.1.2013, engendre un problème au niveau des informations indispensables qui doivent parvenir aux communes, respectivement aux Contrôles des habitants de la part des Justice de Paix, pour la gestion de la base de données des habitants.

Un groupe, mené par Nicolas Wolleb, a travaillé sur la question depuis 2013 et le comité cantonal a abordé la Conférence des Juges de Paix : afin que le processus de transmission des informations soit clairement établi, tant dans son contenu que dans sa forme, l'article 449 c du Code civil Suisse doit être modifié. Sans nouvelle de ladite Conférence depuis son courrier du 8 janvier 2014, le comité l'a relancé au début mai.

Divers projets

NAVIG : commande des cartes d'identité dans les communes

Courant 2013, le comité cantonal a été représenté dans plusieurs séances concernant ce projet, pour défendre les intérêts du terrain. La mise en œuvre est effective dans les communes depuis mai 2013.

MCH2 : nouveau modèle de comptabilité harmonisé

Les travaux du groupe de travail mis en place par le Service des communes se sont terminés le 8 avril 2014. Pour rappel, notre comité y était représenté par Chantal Vasta et Christophe Uldry pour apporter et défendre les aspects du terrain. La suite des travaux revient au Comité de Pilotage qui sera constitué prochainement

SyGEV : système de gestion des élections et votations

Courant 2013, la Chancellerie a donné différentes informations sur la planification de développement du nouvel outil informatique pour lequel le Canton a opté (remplacement de VOTELCOM). Au printemps 2014, elle a fait appel au comité cantonal afin d'intégrer les communes dans le développement de ce projet. Il s'agit de :

- Anette Leuzinger, Secrétaire communale de et à la Commune de Broc
- Nadia Magnin, Préposée au Contrôle des habitants de la Commune d'Ursy

Il faut également relever la participation de Josef Goetschmann (Commune de Schmitten) pour la partie alémanique et de Nicolas Wolleb qui fait partie du projet depuis ses débuts.

EASYFIND : la plateforme des objets trouvés

La loi prévoit que les communes assurent la fonction de Bureau des objets trouvés. Un espace virtuel a été créé par la Confédération, afin de répertorier les objets recherchés et trouvés qui sont stockés dans les communes. Tout citoyen peut, lors d'une perte ou d'une recherche, ainsi consulter le site <https://www.easyfind.com/ch/web/Default.aspx>. Les communes doivent tenir à jour le registre et stocker les objets trouvés. Après une phase pilote dans plusieurs communes, la plateforme est en fonction depuis le mois de mai 2014. Un point de la situation pourrait être fait avec les communes lors d'une séance agendée au 27 juin (réf. point ci-dessous Journée en faveur de tous les collègues du canton).

Nouvelles méthodes de travail du SeCA – Demande de permis de construire

Courant 2013, le comité a adressé un courrier au SeCA pour donner son avis quant à la manière de communiquer ce nouveau processus aux communes dont « la pilule a mal passé ». Fort de cette expérience, et quelques mois après sa mise en œuvre, le SeCA a rassemblé des représentants des communes, des Préfectures et des Services de l'Etat, afin de peaufiner les documents requis pour les demandes de permis de construire. Le comité cantonal a été représenté par Anette Leuzinger. Les communes seront informées officiellement des modifications par le SeCA.

HarmBat : harmonisation des bâtiments et logements

Les communes ont récemment reçu une information de la Conférence des Préfets et le comité cantonal a fait part de son intérêt afin d'être intégré dans le processus de développement, dans le but de s'assurer que les intérêts du terrain soient pris en compte.

Un grand merci à tous les praticiens qui se mettent à disposition des différents projets.

Autres dossiers

Journée en faveur de tous les collègues du canton

L'organisation d'une telle journée est dans les « startings blocks » du comité cantonal qui n'a, jusque-là, pas trouvé le temps de mettre sur pied ce projet.

En outre, il a été contacté par le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, le Secteur des affaires canines, afin de prévoir une information aux communes sur la mise en œuvre des dispositions légales régissant la détention des chiens. Une journée de formation est prévue le 27 juin à l'attention de toutes les communes. Une convocation parviendra en temps voulu.

Règlementation communale en matière de personnel

Le comité cantonal travaille, depuis un certain temps, dans le sens de proposer un règlement-type basé sur celui de l'ACF. Le partenaire du comité dans ce dossier a été notamment la Fédération des Associations du personnel du Service public du canton de Fribourg. Le projet de règlement est actuellement soumis au Service des communes.

Perfectionnement

Formation intercantonale de cadre en administration communale

La session 2013/2014 bat son plein avec 40 participants actuellement, dont 10 Fribourgeoises sur 7 cantons. On constate donc un intérêt marqué pour la formation et le perfectionnement, dans notre canton.

Le prochain cycle 2015/2016 est déjà en cours de préparation.

Par ailleurs, un groupe de travail a été créé, en marge de la Commission gérant la formation. Il se nomme Promotion & Marketing. Il est chargé de gérer la promotion de la formation et l'organisation de la remise de diplôme, notamment. Anette Leuzinger en fait partie. La formation ayant évolué depuis son existence, elle a proposé d'évaluer les cours dispensés au début pour mettre en place une sorte de formation continue pour les diplômé-e-s. Le moment venu, ce projet sera soumis à la Commission qui décidera de poursuivre ce projet ou pas.

Reconnaissance fédérale du diplôme

Les délégués de la Commission FR2C défendent toujours les couleurs de la formation romande (brevet dans le domaine des administrations publiques) ; le dossier suit son cours.

Conclusion

Le comité cantonal est sans cesse à l'affût : il se manifeste auprès des chefs de projets pour faire valoir les intérêts des praticiens des communes. Un tissu de contacts et des collaborations s'intensifient entre Canton, Préfecture et Communes.

C'est le but que je me suis fixée depuis le début de mon mandat de Présidente au sein de l'ACSC rendre indispensable, habituel et normal, le fait de faire collaborer les différents partenaires des projets, afin de « tirer tous à la même corde » en tentant de favoriser les intérêts de tous et de trouver des compromis. Tout ceci dans le but d'harmoniser les pratiques, de les professionnaliser et de simplifier les processus de travail. Ne dit-on pas que... l'union fait la force.

Enfin, je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à toutes les personnes du terrain qui contribuent aux différents projets, aux sections de district, aux chefs de projets, aux Préfectures et aux Directions cantonales, mais surtout aux membres du comité cantonal pour leur engagement indéfectible concernant la défense de notre cause commune : le fonctionnement de nos administrations communales ».

3. Comptes 2013 et rapport des vérificateurs des comptes

Avant de passer la parole à Monsieur Christophe Burri, Caissier de l'Association, la Présidente précise que comme chaque année l'association fait avec peu de moyens.

Monsieur Burri prend la parole pour le récapitulatif rapide et précis des comptes 2013 présentés, et reportés ci-après.

Charges				Libellé	Produits			
Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013	Budget 2014		Budget 2014	Comptes 2013	Budget 2013	Comptes 2012
				Cotisations	3 300,00	3 300,00	3 300,00	3 315,00
				Vente de diplômes				-
				Intérêts de l'épargne				-
				Intérêts du CCP		1,35		0,90
				Don reçu		261,20		300,00
989,70	900,00	871,00	900,00	Frais de l'assemblée				
-	20,00	61,20	50,00	Frais de boissons				
-	79,00	79,00	79,00	Hébergement site internet				
600,00	1 000,00	800,00	1 000,00	Jetons de présences du comité				
42,55	40,00	38,35	70,00	Frais du CCP				
1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	Frais du groupe de formation				
200,00	-	-	-	Frais comm. Préavis loi				
	200,00	265,80	200,00	Cadeaux				
783,65	61,00	447,20	1,00	Bénéfice de l'exercice				
				Déficit de l'exercice				
3 615,90	3 300,00	3 562,55	3 300,00		3 300,00	3 562,55	3 300,00	3 615,90

Actif		Bilan au 31 décembre 2013	Passif	
31.12.2012	31.12.2013		31.12.2013	31.12.2012
-	-	Caisse		
1 832,10	4 079,30	CCP		
-	-	Carnet d'épargne BCF		
-	-	Impôt anticipé à recevoir		
-	-	Actif transitoire		
		Passif transitoire	1 800,00	-
		Fortune	2 279,30	1 832,10
1 832,10	4 079,30		4 079,30	1 832,10

Bilan comparatif

Fortune au 31.12.2012	1 832,10
Fortune au 31.12.2013	2 279,30
Augmentation de la fortune	447,20

Au terme des explications, la Présidente demande s'il y a des questions. Comme ce n'est pas le cas, elle remercie Christophe Burri.

a. Rapport vérification des comptes

La Présidente donne la parole aux vérificateurs. La vérification a été effectuée par Madame Christiane Vial représentante du district de la Gruyère et Madame Ariane Macherel représentante du district de la Sarine. Leur rapport est repris dans son intégralité ci-dessous.

Association des secrétaires et caissiers communaux du canton de Fribourg



* * *

Report de la vérification des comptes de l'année 2013

Nous, soussignés, avons procédé à la vérification des comptes de l'année 2013 de l'Association des secrétaires et caissiers communaux du canton de Fribourg, et ce conformément au mandat qui nous a été confié lors de la précédente assemblée générale.

Remarques :

- Le report des comptes de bilan a été effectué et correspond aux montants de l'exercice précédent.
- Le CCP présente un solde au 31 décembre 2013 de Fr. 4'079.30.
- Le capital de l'association au 31 décembre 2013 s'élève à Fr. 2'279.30.
- Le bénéfice de l'exercice 2013, est de Fr. 447.20.

Au vu de ce qui précède et sur la base des livres de comptes et du relevé CCP qui nous ont été présentés, nous recommandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2013 tels qu'ils ont été présentés et d'en donner décharge au caissier que nous remercions pour son travail.

Ependes, le 5 juin 2014

Les vérificateurs :

La Présidente les remercie de leur travail et de leur rapport.

b. Approbation

La Présidente demande à l'Assemblée d'accepter les comptes pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, par main levée, et en donner décharge au comité, respectivement au Caissier.

L'Assemblée accepte les comptes 2013 tel que présenté, à l'unanimité. La Présidente remercie les délégué-e-s de leur confiance.

4. Budget 2014

La Présidente annonce qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

Monsieur Burri présente le budget 2014, reporté ci-après :

Charges				Compte d'exploitation	Produits				
Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013	Budget 2014		Libellé	Budget 2014	Comptes 2013	Budget 2013	Comptes 2012
				Cotisations	3 300,00	3 300,00	3 300,00		3 315,00
				Vente de diplômes					-
				Intérêts de l'épargne					-
				Intérêts du CCP		1,35			0,90
				Don reçu		261,20			300,00
989,70	900,00	871,00	900,00	Frais de l'assemblée					
-	20,00	61,20	50,00	Frais de boissons					
-	79,00	79,00	79,00	Hébergement site internet					
600,00	1 000,00	800,00	1 000,00	Jetons de présences du comité					
42,55	40,00	38,35	70,00	Frais du CCP					
1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	Frais du groupe de formation					
200,00	-	-	-	Frais comm. Préavis loi					
	200,00	265,80	200,00	Cadeaux					
783,65	61,00	447,20	1,00	Bénéfice de l'exercice					
				Déficit de l'exercice					
3 615,90	3 300,00	3 562,55	3 300,00		3 300,00	3 562,55	3 300,00	3 615,90	

Approbation

La Présidente demande à l'Assemblée de confirmer l'adoption du budget par main levée. L'Assemblée accepte le budget 2014 tel que présenté, à l'unanimité. La Présidente remercie tous les délégué-e-s de leur confiance.

5. Divers

Arrivée au terme l'Assemblée et comme dans le préambule, la Présidente a le plaisir de laisser la parole à nos invités. Elle cède tout d'abord la parole à Monsieur Gilles Ballaman du SCom.

Monsieur Ballaman s'adresse à l'assemblée en présentant les travaux liés à la mise en œuvre du modèle comptable harmonisé (MCH2) pour les collectivités publiques locales. Ils passent en revue la présentation PowerPoint jointe en annexe du procès-verbal. Il ne va pas dans le détail mais relève quelques points de la réforme à venir. Monsieur Ballaman présente également le calendrier de mise en œuvre avec une date d'entrée en vigueur fixée au 1^{er} janvier 2018.

Après les applaudissements de l'Assemblée, la Présidente remercie Monsieur Ballaman de son intervention. Il se tient à disposition des associations de district pour une présentation plus détaillée du MCH2. La Présidente laisse le soin aux comités de district de le contacter.

La Présidente cède la parole à Madame Garnier.

Madame Marie Garnier, Conseillère d'Etat-Directrice, s'adresse à l'assemblée, son allocution est reprise intégralement ci-après.

*«Madame la Présidente,
Monsieur le Préfet,
Madame la Syndique,
Mesdames et Messieurs,*

C'est à nouveau un grand plaisir pour moi d'assister ce soir à votre assemblée. L'année dernière, à Cousset, je vous ai parlé de trois chantiers importants, destinés à renforcer la place des communes dans leur rôle de premier niveau institutionnel. Il s'agissait de la péréquation intercommunale, du désenchevêtrement des tâches et des fusions de communes. Ces trois chantiers avancent, à leur rythme.

Evaluation de la péréquation :

- *Début des travaux en mai 2014*
- *Groupe composé de l'Etat et des communes*
- *Rapport en 2015*

Désenchevêtrement :

- *Début des travaux septembre 2013*
- *Domaines pilotes choisis d'ici l'été*

Fusions :

- *Plus de 100 communes sur 163 étudient une fusion*
- *Dernier délai pour déposer un projet de convention : 30 juin 2015*

Ces chantiers très importants ne sont pas les seuls qui vont bouleverser le paysage communal ces prochaines années.

LAT :

- *Marge de manœuvre cantonale et communale diminuée*
- *Nécessité accrue de collaborer au niveau régional*

Imposition des entreprises :

Fin des statuts spéciaux

Modification de tout le système fiscal pour les personnes morales

Effet important sur les recettes fiscales du canton et des communes

Propositions attendues de la DFIN prochainement

Important : que les richesses produites contribuent au développement de la région

Mesures structurelles :

- *Des effets sur les communes*
- *Engagement à tirer un bilan*
- *Mesures de correction si le bilan est négatif pour les communes*

Développement régional :

- *Développement du canton = développement de ses régions*
- *Le canton doit assurer des conditions cadres propices*
- *Les communes doivent s'unir pour développer des plans régionaux*

Vous le voyez, les défis sont nombreux, et s'ajoute à la gestion quotidienne des affaires communales, qui n'est pas de tout repos. Je ne voudrais toutefois pas que mon discours passe pour une liste de mauvaises nouvelles. Le premier ministre anglais Winston Churchill disait : « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ».

Je vous remercie pour votre attention, et vous souhaite à toutes et tous une très bonne soirée. »

Après les applaudissements de l'Assemblée, la Présidente remercie Madame la Conseillère d'Etat de son allocution et cède ensuite la parole à Monsieur Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine.

Monsieur Ridoré s'adresse à l'assemblée en saluant et souhaitant la bienvenue à toutes et tous. Monsieur le Préfet se réjouit de cette rencontre avec les gens du terrain. Il relève la présence de chacun dans les groupes de travail. Il se dit à l'aise avec les termes techniques utilisés ce soir. Il relève que la réponse sur la domiciliation des secrétaires va être préparée par ses soins prochainement (courrier de l'ACSC à la Conférence des Préfets). Enfin, Monsieur le Préfet remercie les personnes présentes pour tout le travail accompli au sein des communes.

Après les applaudissements de l'Assemblée, la Présidente remercie Monsieur le Préfet de son intervention. Elle cède ensuite la parole à Madame Antje Bürri-Escher, Vice-Présidente de l'ACF.

Madame Bürri présente les salutations de l'ACF et remercie, au nom des citoyens également, les collaborateurs des communes pour tout le travail accompli par chacun.

Après les applaudissements de l'Assemblée, la Présidente remercie Madame Antje Bürri-Escher de son intervention. Pour terminer, la Présidente donne encore quelques informations :

- Le rapport de la Présidente 2013/2014 sera publié sur le site Internet.
- Elle invite les membres à contacter le comité pour leur faire part de leurs idées, projet et avis sur des sujets traités ou à traiter.
- Elle rappelle qu'à l'issue de l'assemblée, un apéritif est offert par la Commune d'Ependes et elle remercie son Exécutif encore pour ce geste.
- Elle précise aussi que la soirée se prolongera par un repas offert par l'Association.

La Présidente demande si les membres ont des remarques, suggestions ou demandes.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente s'adresse à l'Assemblée avec ces mots :

« Au terme de cette assemblée, je tiens à remercier

- ✓ *mes collègues du comité de leur engagement, leur dévouement et leur motivation indéfectibles,*
- ✓ *Nicolas Wolleb, notre répondant pour toutes les questions autour de la branche du contrôle des habitants mais également pour son engagement en qualité de formateur des cadres en administration communale,*
- ✓ *Gilles Ballaman pour son engagement en qualité de formateur des cadres en administration communale,*
- ✓ *Les personnes de nos branches de métier qui se mettent à disposition des projets notamment cantonaux,*
- ✓ *Et les sections de district de leur collaboration.*

Votre présence ce soir et celles de nos autorités cantonales, préfectorales et communales est le témoignage de votre reconnaissance et de votre soutien pour le travail de notre comité et de nos branches de métiers qui sont votre labeur au quotidien, vos obligations, vos tracas, vos victoires, votre combat.

Je vous remercie toutes et tous beaucoup de vous être déplacés pour cette assemblée et je vous souhaite d'excellents moments de partage pour la suite de la soirée.

Merci de votre attention »

L'Assemblée est levée à 20h40 sous une pluie d'applaudissements.

La Présidente
Anette Leuzinger

La Secrétaire PV
Chantal Vasta

Annexe : présentation MCH2